

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ : EVS - Environnement, ville et société

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Jean Moulin Lyon-III - U Lyon 3

Université Jean Monnet – UJM

Université Lumière Lyon-II - U Lyon 2

École nationale supérieure d'architecture de
Lyon - ENSA Lyon

Centre national de la recherche scientifique –
CNRS

École nationale des travaux publics de l'État -
ENTPE Lyon

École normale supérieure de Lyon - ENS Lyon

Institut national des sciences appliquées de
Lyon - INSA Lyon

Institut mines-télécom - École nationale
supérieure des Mines de Saint-Étienne - IMT
Saint-Étienne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A



Au nom du comité d'experts :

Christophe Imbert, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8° du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Christophe Imbert, PR, UNIROUEN - Université de Rouen Normandie
	M. Valter Balducci, PR, ENSA Normandie (représentant du CNECEA)
	Mme Leslie Belton-Chevallier, CR, IFSTTAR / Université Gustave Eiffel (représentante de la COMEVAL)
	Mme Emmanuèle Gautier, PR, Paris 1 - Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne (représentante du CoNRS)
Experts :	Mme Gwenn Gayet-Kerguiduff, IR, ENSA Paris-Val de Seine (personnel d'appui à la recherche)
	Mme Éliane Propeck, PR, Université de Strasbourg (représentante du CNU)
	Mme Anne Ventura, DR, Université Gustave Eiffel, Bouguenais
	Mme Fabienne Wateau, DR, CNRS Nanterre

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Arnaud Banos

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Marc Clausse, INSA Lyon
Mme Julia Bonaccorsi, U Lyon 2
M. Luc Delattre, ENTPE Lyon
M. David Deroussin, U Lyon 3
Mme Christine Detrez, ENS Lyon
Mme Françoise Gourmelon, CNRS
Mme Odile Nublat, ENSA Lyon
Mme Christelle Bahier-Porte, U Saint-Étienne
M. Jean-Paul Viricelle, ENSM Saint-Étienne

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Environnement Ville Société
- Acronyme : EVS
- Label et numéro : UMR 5600
- Composition de l'équipe de direction : M. Étienne Cossart (directeur) / Mme Lydia Coudroy de Lille et Mme Anne Honegger (directrices adjointes)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS7 Espace et relations hommes/milieus
SHS3 Le Monde social et sa diversité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'UMR EVS est une unité à prédominance SHS, avec une forte dimension pluridisciplinaire, à la fois entendue au sens de grands domaines (SHS, sciences de l'environnement et sciences de l'ingénieur) et de pluridisciplinarité interne aux SHS (géographie, anthropologie, droit, ergonomie, architecture, urbanisme, science politique, histoire et sociologie). La géographie, qui est le ciment historique de l'unité, est la discipline la plus représentée. Thématiquement, l'UMR EVS se structure en sept ateliers thématiques et trois plateformes. Les ateliers ayant été peu remaniés lors du précédent contrat, la plupart ont au moins une dizaine d'années d'existence.

Ces ateliers témoignent d'un élargissement des thématiques historiques de l'unité, l'une sur les hydrosystèmes et l'autre sur la ville et l'urbain. En héritent notamment les deux ateliers « structurants », en termes de masse critique, l'un s'intitulant « faire territoire, faire société » où se retrouve une pluridisciplinarité SHS (géographie, anthropologie, ergonomie, architecture, urbanisme et science politique) ; l'autre « Socio-écosystèmes », traitant des interactions environnement-société et plus particulièrement de l'eau et des hydrosystèmes, il réunit géographes, géomorphologues, hydrologues, géoarchéologues et microbiologistes.

Trois autres ateliers sont qualifiés de thématiques :

- « Flux et circulation : énergie, déchets, matière », centrés sur des problématiques de métabolisme urbain ;
- « Objets et urbanisation », qui concerne les processus de fabrication des environnements urbains en contexte du changement global et des transitions, au prisme des « objets » qui les constituent ;
- « Santé et environnement », axe plus récent où se développent des approches pluridisciplinaires, multidimensionnelles et multiscales de la relation santé-environnement.

Enfin, deux ateliers sont conçus de façon transversale, en termes soit méthodologiques, soit épistémologiques :

- « Recherches en situation pluridisciplinaire : enjeux, positions, débats », visant à créer un espace de dialogue entre disciplines de l'unité ;
- « Spatialités numériques et géomatique : données, modèle, pratiques », sur des questions méthodologiques et géomatique.

Deux des trois plateformes se rattachent à deux piliers méthodologiques de l'unité : « Ingénierie Spatiale, Images et Géomatique » et « Observation et Mesure des Environnements Actuels et Anciens ». La troisième plateforme est dédiée à la « Veille et Valorisation scientifique ».

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Dès sa fondation en 1995, l'UMR EVS est une unité à forte implantation régionale. Sa structuration initiale comprenait des géographes des universités Lyon 2, Lyon 3 et Jean-Monnet à Saint-Étienne, des enseignants-chercheurs de l'École nationale des ingénieurs des travaux publics de l'État (ENTPE) ainsi que de l'émanation lyonnaise de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) et des chercheurs du CNRS. Puis en 2007, deux groupes d'enseignants-chercheurs de l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, l'un en géographie humaine, l'autre en géographie physique, ont rejoint l'unité.

En 2012, des chercheurs de l'École des mines de Saint-Étienne (EMSE) spécialistes de génie environnemental, de géophysique, d'économie circulaire et de logistique entrepreneuriale se sont rattachés à EVS. En 2015, c'est au tour de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Lyon de rejoindre l'unité, ainsi que des anthropologues et des ergonomes de l'Université Lyon 2. Enfin, une dernière intégration à EVS a lieu en 2016, celle des membres de l'Institut du droit de l'environnement de l'Université Lyon 3.

Au moment du rapport, l'UMR EVS réunit 344 membres répartis sur huit campus de l'agglomération lyonnaise et de Saint-Étienne. Elle comprend sept tutelles principales, lesquelles sont :

- Un organisme national de recherche, le CNRS, avec un rattachement principal à CNRS Écologie et Environnement (portefeuille de la section 33) et secondaire à CNRS Sciences humaines et sociales ;
- Trois universités : Lyon 2, Lyon 3 et Jean Monnet à Saint-Étienne ;
- Trois grandes écoles : l'ENSA Lyon, l'ENS Lyon et l'ENTPE.

Elle comprend aussi deux tutelles secondaires : l'EMSE et l'INSA Lyon

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le site Lyon-Saint-Étienne a connu dix ans de restructuration : d'abord Pôle régional d'enseignement supérieur (PRES) de 2007 à 2015, il devient Initiative d'excellence (IDEXLYON) de 2017 à 2020, avant que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (MESRI) ne clôture le processus. Devenu ComUE de Lyon-Saint-Étienne, le regroupement d'établissements d'enseignement supérieur n'a pas vocation à fusionner, mais à orchestrer une restructuration académique et scientifique. Par son périmètre institutionnel, l'UMR EVS joue un rôle central dans cette restructuration, participant à la gouvernance des instances et répondant aux grands appels d'offres nationaux de type Programmes d'investissement d'avenir (PIA).

Les sites lyonnais et stéphanois s'inscrivent dans plusieurs Investissements d'avenir (IA). Des membres d'EVS participent à deux Laboratoires d'Excellence (Labex) financés par les PIA : le Labex « Intelligences des Mondes Urbains » (IMU), existant depuis 2012 et financé par projets ; et le Labex « Dispositif de recherche interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus » (Drihm), fondé en 2011, piloté par CNRS Écologie et environnement, et regroupant quatorze Observatoires Hommes-Milieus nationaux et internationaux. Un membre d'EVS est à l'origine de la création de l'École urbaine de Lyon (EUL), financée par le programme « Institut Convergences », qui recrutait doctorants et post-doctorants. EVS pilote l'École universitaire de recherche (EUR) des sciences de l'eau et des hydrosystèmes (H2O'Lyon), financée par le PIA en 2017, qui propose des formations à la recherche, plateformes techniques et financements doctoraux. L'EPE réunissant l'UJM et l'ENSA Saint-Étienne, validé par le MESRI, a débuté au 01/01/2025.

Le Collège d'ingénierie de Lyon (Centrale Lyon, ENTPE Lyon, INSA Lyon, EMSE) a obtenu le projet Es@lySkills (Appel Accélération des stratégies des établissements de l'Enseignement et de la Recherche - ASDESIR), sur le développement de projets européens en recherche-action. Côté innovation, avec PULSALYS, EVS contribue aux activités de la Société d'Accélération de transfert technique et technologique.

EVS bénéficie de l'appui de la Maison des Sciences Sociales et des Humanités de Lyon-Saint-Étienne et de la Fédération de recherche « Biodiversité, Eau, Environnement, Ville & Santé » (FR BioEEnVis).

EVS participe à plusieurs dispositifs d'importance. On mentionnera ainsi le Dispositif de partenariat en Écologie et Environnement (DIPE), piloté par le CNRS et soutenant par des achats d'équipements les plateformes OMEAA et ISIG. On mentionnera également le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau (GRAIE), en coordination avec la Zone atelier « Bassin du Rhône » et plusieurs observatoires. On mentionnera enfin deux Zones ateliers du CNRS (Bassin du Rhône et Loire, EVS étant à l'origine de la première en 2001) et sa participation active à l'OHM Vallée du Rhône.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	32
Maîtres de conférences et assimilés	83
Directeurs de recherche et assimilés	9
Chargés de recherche et assimilés	11
Personnels d'appui à la recherche	30
Sous-total personnels permanents en activité	165
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	24
Personnels non permanents d'appui à la recherche	8
Post-doctorants	5
Doctorants	142

Sous-total personnels non permanents en activité	179
Total personnels	344

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
ENS Lyon	8	0	4
ENSA Lyon	34	0	1
ENTPE Lyon	2	9	1
IMT Saint-Étienne	5	2	11
INSA Lyon	3	0	1
U Lyon 2	24	0	0
U Lyon 3	20	0	3
UJM	14	0	4
CNRS	0	8	9
Autres	5	0	0
Total personnels	115	19	34

AVIS GLOBAL

En considérant sa production scientifique et sa capacité de portage de projets, l'UMR EVS est incontournable dans l'enseignement supérieur et la recherche français sur les questions environnementales et urbaines. Au cours du temps, elle a su intégrer des communautés scientifiques diversifiées, tout en conservant ses axes scientifiques forts. Elle joue aujourd'hui un rôle structurant et fédérateur dans le cadre de nombreux dispositifs régionaux, nationaux et internationaux. Fait à souligner, le rayonnement de l'unité est à la fois régional, national et international.

À l'occasion de la visite, le comité a reçu une réponse claire et précise sur ses interrogations concernant le fonctionnement et les apports scientifiques de l'unité. La visite aura plus particulièrement permis d'éclairer l'importance stratégique et structurante des ateliers. Le DAE n'avait pas explicité ces apports, notamment scientifiques. Le comité suggère à l'unité de mieux mettre en valeur, dans sa communication extérieure, le point d'excellence commun aux approches en géographie physique, en ingénierie et environnement : la capacité des recherches dans ces domaines à éclairer des enjeux sociétaux et leur ouverture interdisciplinaire vers les SHS. L'animation scientifique de l'unité, pour une UMR de cette taille, est exemplaire, en ce qu'elle accorde une grande place à ses membres, dont ses doctorants, pour la prise d'initiative et la créativité scientifiques.

L'autoévaluation de l'unité ne fait apparaître que de façon trop dispersée le rayonnement d'EVS au niveau national, alors qu'il est beaucoup plus visible aux niveaux régional et international. Pourtant, l'unité occupe une place importante à l'échelle nationale également et ce rayonnement gagnerait à être mieux valorisé.

Le comité constate que le soutien des tutelles est unanime. EVS occupe une place de premier ordre dans la stratégie de ses tutelles, et plus spécifiquement dans la stratégie que le site de Lyon Saint-Étienne (groupement des tutelles) met en place par ses Instituts thématiques sur la décarbonation, l'économie circulaire et les approches One Health. Il existe néanmoins un risque de retrait de l'INSA (tutelle secondaire), en raison du faible nombre de ses personnels membres de l'unité.

Le manque de réactivité de la part de la Délégation régionale du CNRS a été pointé à plusieurs reprises, ce qui pénalise la mise en place et le fonctionnement de plusieurs programmes de recherche. L'UMR pâtit aussi d'un contexte difficile avec un financement du Conseil régional AURA fortement en baisse, car peu ouvert aux thématiques environnementales.

Le comité encourage EVS à poursuivre le suivi des personnels d'appui à la recherche, que ce soit en termes de carrière ou de bien-être au travail, et à veiller à une communication avec les gestionnaires très en amont des dépôts de projet.

De façon spécifique, il ressort une difficulté pour les membres de l'ENSA à assurer les missions de recherche, en raison de la charge pédagogique spécifique des écoles d'architecture (320 h) et du faible nombre d'ETP de décharges de recherche insuffisant pour disposer du même temps de recherche que les enseignants-chercheurs des établissements universitaires.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Concernant les productions et la visibilité de l'unité, EVS a su déployer ses publications en leur donnant une nouvelle dimension ouvrant sur l'international. L'accroissement est significatif : de 45 % à 52 % d'ACL en langue anglaise, et de 22 % à 49 % pour les chapitres d'ouvrages. Cette visibilité accrue s'est appuyée sur une démarche d'appropriation de la science ouverte par les chercheurs eux-mêmes.

Concernant l'organisation et la vie de l'unité, EVS a mis en place des outils facilitant le travail collaboratif et permettant de composer avec l'étalement multi-sites (l'UMR accueille depuis septembre 2023 une IE en CDD mi-temps, au poste de responsable des systèmes d'information et outils collaboratifs ; les équipements de visio-conférences ont été pris en charge afin de permettre des réunions au format hybride ; la diffusion régulière d'une lettre d'information de l'UMR est désormais assurée). Par ailleurs, le règlement intérieur de l'UMR a été mis à jour. Enfin, la direction de l'unité ainsi qu'une IR CNRS sont désormais directement impliquées et mobilisées dans les structures et instances relatives à l'avancement des carrières des personnels d'appui à la recherche. Un soutien direct est accordé aux collègues souhaitant progresser professionnellement (auditions blanches, relectures des dossiers de concours). Dix personnels ont ainsi bénéficié d'une forme d'avancement de carrière durant le quinquennal écoulé.

Concernant les projets et stratégies du quinquennal, l'unité a mis en œuvre une politique ambitieuse de promotion d'une « culture EVS », impulsée à la fois par des ateliers transversaux et des actions de la direction visant à « créer du commun » (ateliers d'écriture hors les murs ; actions transversales dites « interstices » ; AG et journées thématiques). Les réponses apportées aux questions posées lors de la visite ont permis au comité d'apprécier de façon tangible les effets de cette politique.

L'effort de rayonnement d'EVS a été mis sur sa visibilité à l'international et sur la structuration de ses partenariats. L'essor de la plateforme 2VS a particulièrement contribué à ce déploiement (publication de podcasts, visibilité sur les réseaux sociaux, diffusion d'une veille scientifique).

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

L'UMR EVS est une unité de grande taille et d'organisation complexe. Le comité salue l'effort de formalisation des objectifs stratégiques, ainsi que l'organisation adaptée d'EVS qui favorise les interactions entre sites, et l'existence de ressources et moyens importants. Les entretiens réalisés lors de la visite de l'unité ont permis, au-delà du DAE trop peu détaillé en la matière, de mettre en valeur le rôle essentiel joué par les ateliers scientifiques dans la structuration de la recherche au sein de l'unité, notamment en termes d'exploration d'axes scientifiques nouveaux et d'articulation étroite avec les plateformes.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

EVS promeut trois objectifs stratégiques. Pour le premier d'entre eux, d'ordre interne, il s'agit de faciliter et d'orienter la production scientifique de ses membres par un conseil d'orientation scientifique visant à favoriser la pluridisciplinarité, à conforter les valeurs fondamentales du laboratoire (applicabilité, science ouverte, intégrité scientifique, impact environnemental de la recherche, etc.), à amorcer et déployer des actions collectives au sein et entre équipes. Un objectif ambitieux au regard de la diversité interne d'EVS.

Un deuxième objectif, sur son périmètre local, est de jouer un rôle structurant et d'assurer une présence de référence effective. Au regard de l'implication de ses membres dans la gouvernance locale des différentes tutelles et des diverses relations collaboratives avec les unités du site (par la plateforme OMEAA ou les projets développés avec des acteurs de l'arc rhodanien), cet objectif semble pleinement réussi.

Enfin, un troisième objectif, en interne, est de veiller au bien-être et à la santé mentale de tous (en étant attentif, voire proactif, pour repérer et répondre à des situations de harcèlement), des chercheurs aux doctorants et personnels d'appui à la recherche. Les promotions obtenues (10), le nombre de thèses (102) et d'HDR (10) soutenues sont sans doute les témoins de cet objectif atteint.

EVS dispose de ressources financières et humaines importantes, grâce à son investissement dans de nombreux projets de recherche. Outre les dotations annuelles des tutelles (366 k€/an), EVS compte 2,196 M€/an de ressources propres (86 % du total), soit un budget annuel moyen de 2,562 M€. Un tiers des crédits récurrents (114,5 k€) est géré par l'UMR, pour le fonctionnement de ses membres et pour encourager les actions communes de recherche fédératives (14 k€ pour les ateliers, 15 k€ pour les plateformes, 25 k€ pour l'organisation d'événements, 30 k€ pour les frais de fonctionnements et le recrutement de stagiaires, 15 k€ pour les aides diverses, etc.). Chaque composante contribue (Université Lyon 3 : 69 k€ ; CNRS : 63 k€ ; ENSA Lyon : 31 k€, par exemple) à l'assise financière de l'unité. 320 programmes de recherches ont été investis par les membres d'EVS, pour un budget total de 10,355 M€. Parmi ceux-ci, 157 projets sont placés sous la responsabilité scientifique d'EVS, soit 68 % des ressources propres de l'UMR. Le comité félicite l'unité pour l'augmentation significative (de 7 à 14) du nombre de projets ANR portés par EVS.

En termes de ressources humaines, EVS compte 351 membres, dont 148 C et EC titulaires, 35 PAR, 26 personnels temporaires et 142 doctorants. Des disparités significatives d'effectifs des personnels permanents s'observent selon les tutelles : plus de 30 pour ENSA Lyon, Universités Lyon 3 et Lyon 2 contre seulement quatre pour INSA Lyon. Les effectifs doctoraux montrent aussi des disparités : 53 à Lyon 2 ; 26 à Lyon 3 ; contre seulement trois pour INSA Lyon. Parmi les 148 C et EC de l'unité, 68 ont leur HDR, soit une capacité d'encadrement élevée à hauteur de 45,9 %. Sur la période, les 300 doctorants encadrés par EVS sont à 60 % financés (24 % sur contrats doctoraux ministériels, 19 % sur d'autres financements publics, etc.) — seuls 4,7 % des doctorants sont sans financement. Le nombre de thèses réalisées en co-tutelle a augmenté (15 % avec 18 pays étrangers), ainsi que celles financées par contrat Cifre (21) ; à noter la baisse significative des abandons par rapport au mandat précédent (seulement 10 %). EVS présente une forte attractivité doctorale et un bon taux d'encadrement des thèses.

EVS dispose de trois plateformes transversales d'appui à la recherche, au fonctionnement assuré par le recrutement de personnels permanents et le soutien ponctuel de différents partenaires pour l'acquisition de matériels. La Plateforme Observation et Mesure des Environnements Actuels et Anciens (OMEAA) est assurée par trois PAR CNRS et le soutien financier de Lyon 2, de Lyon 3 et du CNRS. Située sur le campus Porte des Alpes de l'Université Lumière Lyon 2 et mutualisée avec l'UMR Archéorient, elle fournit le soutien indispensable aux travaux de l'atelier Socio-écosystèmes, pour l'acquisition et le traitement des données de terrain. La Plateforme Ingénierie Spatiale, Images et Géomatique (ISIG) est gérée par huit personnels (CNRS, ENS, UJM) et localisée à l'ENS de Lyon et à l'UJM. Dédiée aux méthodes et outils d'analyse et visualisation des données spatio-temporelles, elle est une ressource solide en géomatique pour l'atelier transversal « Spatialités Numériques et Géomatique » (SN&G) et participe aux réflexions du groupe « Transition écologique à EVS ». Enfin, la Plateforme Veille & Valorisation scientifique (2VS) a bénéficié du recrutement d'une IE (U Lyon 3) à mi-temps et participe à la visibilité des travaux du laboratoire par différents supports (newsletter, réseaux sociaux LinkedIn, Bluesky, podcasts, médias, événements scientifiques et culturels, etc.). À noter que la structure administrative de l'UMR repose sur un réseau de gestionnaires des différentes composantes se réunissant, a minima, une fois par trimestre pour assurer un pilotage efficace en lien avec la direction. Harmoniser les pratiques et unifier la gestion étant un enjeu majeur de l'UMR, des échanges de savoir-faire et de connaissances ont été faits avec l'UMR Espace également multisites et multitutelles.

Concernant la conformité aux règles et directives définies par les tutelles, EVS a promu des dispositifs pour assurer une bonne diffusion de l'information (livret d'accueil, Fil info EVS 2.0, portraits de chercheurs, réseau des gestionnaires, etc.). L'unité est proactive en termes de sensibilisation et de prévention des situations de harcèlement (à noter la création d'un groupe de « chargés de mission » harcèlement, plaquettes de sensibilisation, « harcélomètre » propre à l'unité) et le comité encourage l'UMR à prolonger ses cycles de formation et d'écoute apportée aux PAR. Des démarches de sobriété sont engagées concernant le

développement durable (Journée EVS, création du groupe Transition Écologique à EVS, bilan des émissions de GES, notamment).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Si les objectifs scientifiques que l'unité s'est fixés sont pertinents et si elle a su s'organiser en conséquence, il reste difficile de comprendre en quoi et comment ils s'articulent avec les équipes et institutions qui la composent. Une autoévaluation structurée par atelier aurait permis au comité de mieux apprécier la diversité des objectifs scientifiques, de mesurer les différentes approches et perspectives et d'évaluer les difficultés éventuelles liées à la structuration de l'unité.

Si EVS mentionne qu'un de ses membres a candidaté à un ERC, l'unité explique en partie l'échec de cette tentative par le peu d'intérêt que ses membres portent à ce type de programme — qui pourrait pourtant participer à l'élargissement et à la visibilité de leurs actions scientifiques. Si les contrats portés par EVS sont nombreux, leurs moyens ne sont pas très importants en moyenne (55 k€ pour les projets portés par EVS, 10 k€ pour les projets où EVS participe) et sept contrats seulement dépassent les 300 k€.

Côté ressources humaines, la direction est consciente et mobilisée sur le sujet des statuts des PAR, qui ne sont pas toujours en accord avec leurs missions réelles. Mais le comité s'interroge sur la gestion des situations inégales de traitements dues aux différents employeurs, qui induisent pour les personnels d'en absorber les conséquences. Une analyse de la dynamique des recrutements (mouvements de personnels, accroissement, parité, nombre de recrutements de C et EC ou PAR) durant le contrat a été présentée le jour de la visite. À propos de l'encadrement, le nombre prévisionnel de HDR au 01/01/2027 est annoncé en baisse (41).

En termes de locaux, EVS doit faire face à la difficulté de la dispersion géographique, un caractère multisites qui accroît la complexité des fonctions de direction et de communication/équité de traitement des personnels d'appui à la recherche.

L'unité a défini un cadre pour la réduction de son empreinte écologique mais n'a pas réalisé de plan d'action suite à l'élaboration de son BGES.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

EVS est particulièrement connue et reconnue pour la qualité de ses recherches sur les hydrosystèmes fluviaux et sur l'urbain, où elle rayonne à l'échelle internationale. EVS structure et participe à de nombreuses instances régionales, nationales et internationales, et elle tisse des partenariats solides et de longue durée avec de nombreuses disciplines scientifiques, comme avec la société civile. L'organisation en Ateliers apporte une synergie forte entre les membres de différentes tutelles et a permis de mettre sur pied des projets fédérateurs et innovants. Les financements des projets « interstices » ont favorisé l'intégration des jeunes enseignants-chercheurs/chercheurs et nouveaux entrants, ainsi que l'émergence de recherches nouvelles. Pourtant, le comité souligne la trop faible part accordée par l'unité à la présentation de ses résultats scientifiques, insuffisamment exposés et valorisés aussi bien dans son DAE que lors de la séance plénière.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

EVS est une structure de recherche très active et réactive, répondant aux appels d'offres avec un taux de réussite de 40 % environ. Elle a répondu avec succès aux projets soutenus par le PIA (Labex IMU, Labex Drihm, ShapeMed@Lyon) et par la MSH LSE. Trois faits marquants soulignent la qualité des recherches menées : une Médaille d'argent, un Cristal CNRS et un Grand Prix de la Géographie. Depuis son origine, elle couvre deux champs scientifiques, l'étude des dynamiques urbaines et l'étude des hydrosystèmes. Ces domaines historiques, enrichis de thématiques plus récentes sur le métabolisme des villes (ANR RECUPERTE et AmàRéno, chaire Habiter ensemble la ville de demain), la biodiversité (programmes soutenus par l'OFB et la FR BioEEnViS), ou encore la Santé (ANR SERIOUS), continuent de fédérer l'unité.

Côté ville, les dynamiques urbaines et les différenciations spatiales sont analysées à la croisée des dimensions sociales, politiques, matérielles et techniques selon une approche interdisciplinaire (ANR HIGHRISE, revue Métropoles). Les travaux sur l'habitat expérimentent des démarches participatives et coopératives (projets POPSU). Côté hydrosystèmes, les processus biophysiques et les processus liés aux actions humaines sont analysés conjointement. Cette approche interdisciplinaire aux méthodes et outils innovants a nourri entre autres deux ANR (ARCO, Assistance à la recherche de victimes dans les cours d'eau et GlobUrb, sur l'urbanisation des plaines alluviales), le premier étant mené en partenariat avec le service départemental métropolitain d'incendie et de secours et avec l'EUR H20'Lyon. Un système d'information en ligne sur les villes en zone inondable, comme des innovations technologiques et low cost de métrologie des hydrosystèmes (imagerie par drone, SIG, capteurs) ont ainsi été mis en place. Certaines recherches s'appuient sur des sites ateliers (living lab Antharès du PEPR Solubiod, site du lac de Devesset).

Les séminaires internes des Ateliers, qui associent les différentes catégories de personnels (EC/C, doctorants/post-doctorants et PAR) ont favorisé les réponses aux appels d'offres dans le cadre de différents types de programmes (régionaux, nationaux et internationaux).

L'articulation entre les projets de recherche et les plateformes est un point fort de l'UMR, qui explique également la qualité des recherches menées depuis le montage des projets auxquels participent les PAR, par l'innovation méthodologique qui prend des formes diversifiées et par la restitution des données et leur diffusion (en partie en libre accès). Outre un soutien méthodologique et technique favorisant la réalisation des objectifs scientifiques, les plateformes proposent de nombreuses formations et tutoriels. Les outils de géovisualisation, les « packages » ouverts à tous sont de très grande qualité. S'ils sont historiquement et principalement dédiés aux cours d'eau, ils intègrent aussi de nouvelles thématiques.

Sur HAL, EVS présente un total de 2 934 productions (environ 400 à 500 par an), dont 900 publications académiques (articles et chapitres de livres). Le nombre de publications en anglais (et autres langues) a augmenté à la suite de la politique de soutien à la traduction engagée par l'unité. La diversité des revues reflète la pluridisciplinarité d'EVS, les plus ciblées relevant du champ de la géographie physique et environnementale (Geomorphology, STOTEN, par exemple), traduisant le dynamisme de ce groupe. Les revues interdisciplinaires à l'intersection des sciences environnementales et des SHS font l'objet d'articles réguliers (Sustainability, Nature, Sciences Sociétés ou Vertigo), tout comme les revues dans le champ des études urbaines (Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, Revue Urbanités ou Urban Studies). Les revues généralistes francophones de géographie sont aussi très bien représentées : Annales de géographie, Cybergeog, Géocarrefour, notamment. En outre, le comité relève des articles dans plusieurs revues internationales de premier plan comme ACME, Applied Geography, Annals of the Association of American Geographers, Erdkunde. Les projets d'édition d'envergure (Collection Encyclopédie des sciences, dictionnaire de l'anthropocène) et les nombreuses communications scientifiques aux colloques nationaux et internationaux (respectivement 150/an et 180/an) confortent ce dynamisme. EVS participe aux débats scientifiques internationaux en organisant des manifestations de premier plan (International Conference on the History of Cartography (IHC), colloques Métabolisme, « Chercher hors des mots », IS Rivers). Les membres d'EVS contribuent à une riche vie éditoriale : revues à comité de lecture (Géocarrefour, Métropoles), diffusion de la recherche (Géococonfluences, Parcours anthropologiques) et maisons d'édition (Presses universitaires de Lyon, ENS Éditions). Malgré l'absence d'objectifs bibliométriques affichés, ou d'indicateurs de type impact factor, la demande de soutien financier à l'unité est conditionnée à l'existence d'un processus de relecture par les pairs garantissant la qualité de la production scientifique.

EVS est impliquée à toutes les échelles en termes d'animation et de pilotage. Elle joue un rôle moteur à l'échelle régionale : FR BioEEnViS, Labex IMU, OHM Vallée du Rhône, ShapeMed@Lyon, avec en particulier son implication autour du Rhône (collaborations avec la CNR, l'Agence de l'Eau RMC, l'OFB) étant porteuse de la Zone Atelier Rhône, OHM VR, OTHU, par exemple. Outre les ANR, 38 membres d'EVS ont participé à seize propositions dans les PEPR à l'échelle nationale. EVS est également impliquée dans le PEPR Solubiod (living-lab Antharès), et le PEPR VDBI. L'UMR est également présente au sein des instances nationales de l'ESR (CNU, 15 membres ont siégé en 2019-2024 en sections 23, 24 et 38 ; CNRS, 4 représentants en section 52 et 31 ; CNECEA, 5 membres élus). À l'échelle internationale, trois International Research Projects (IRP) sont à souligner : le premier en Inde sur les échanges nappes-rivière dans le bassin du Gange et du Rhône, le deuxième au Brésil (Valua

Terra) dédié à l'analyse des logiques d'évaluation économique et environnementale des territoires et enfin le troisième au Canada (Urbiodiv), portant sur l'impact de l'urbanisation sur les écosystèmes périurbains. EVS porte aussi l'International Research Network Circomo (circulations & consommations au Moyen-Orient), présenté comme une anthropologie du capitalisme (3 colloques et 2 ouvrages). Enfin, EVS assure son rayonnement scientifique à travers les mobilités internationales : 15 % des thèses préparées à EVS se font en co-tutelle dans dix-huit pays.

De nombreuses actions sont destinées aux doctorants, notamment un atelier annuel d'écriture scientifique et un congrès doctoral. L'aspect novateur et transdisciplinaire des thèses est également souligné. L'organisation des « Terrains partagés » vise à décloisonner les disciplines et à créer une culture de laboratoire. Le DAE insiste aussi sur l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs, notamment parmi les nombreuses HDR soutenues.

Enfin, les doctorants reçoivent une formation obligatoire sur l'intégrité scientifique : après-midi des Journées EVS 2024 et module en ligne lui sont consacrés. Côté science ouverte, les avancées nationales et européennes sont divulguées aux assemblées générales, l'interdiction pour les laboratoires de payer des Articles processing charges (APC) est régulièrement rappelée (avec sensibilisation des doctorants aux revues et éditeurs prédateurs). La politique d'encouragement de dépôts des publications sur HAL se poursuit et sa part dans la collection EVS est de 28 %. Se poursuit aussi l'incitation à associer son compte HAL à un ORCID.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le comité a éprouvé des difficultés pour évaluer pleinement les positionnements théoriques et méthodologiques qui singularisent la production scientifique de l'unité, car le travail d'autoévaluation mené par l'unité n'explicite pas suffisamment les résultats scientifiques majeurs produits durant la période. Le DAE et le portfolio ne positionnent ainsi pas suffisamment les apports spécifiques de l'UMR EVS au sein des nouveaux champs scientifiques explorés (recherches sur l'anthropocène ou la géographie de la santé, par exemple).

L'unité, dans son autoévaluation, ne distingue pas non plus les productions par atelier et il est de fait difficile d'évaluer la production scientifique par atelier et donc d'apprécier le poids relatif de chaque atelier dans la production scientifique de l'UMR. Les questions posées lors de la visite ont néanmoins permis de mieux apprécier la contribution des ateliers dans la production scientifique d'ensemble de l'UMR EVS.

L'unité n'explicite et ne valorise pas assez les réseaux internationaux auxquels elle participe.

Les efforts engagés en termes de formation dans le domaine de l'éthique et de la science ouverte, obligatoire pour les doctorants, seraient profitables à l'ensemble des personnels.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

EVS mène des recherches à enjeux sociétaux forts, largement financées par des fonds non académiques, qui impliquent collectivités territoriales, structures publiques, entreprises privées et associations. Les financements de thèses par contrat Cifre, nombreux, en sont un des résultats. Grandement sollicitée pour des expertises au niveau local ou national, EVS contribue au transfert de la connaissance vers la société (l'incubateur PULSALYS en est un des exemples notoires) et développe des opérations significatives de médiation scientifique (comme la cofondation de Cité Anthropocène). Les outils de géovisualisation accessibles à tous, comme la frise chronologique du Rhône (plateforme ISIG en collaboration avec l'OHM Vallée du Rhône), sont exemplaires. Les démonstrations faites le jour de la visite du comité ont été très convaincantes, laissant apparaître une forte implication et de l'enthousiasme de la part des tous les personnels mobilisés.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les recherches d'EVS sont fortement ancrées dans le tissu socio-économique local. L'implication d'EVS dans des dispositifs de partenariat (DIPEE de Lyon-Saint-Étienne, GRAIE, Zones ateliers ZABR et ZAL) et dans six plateformes POPSU, l'importance et la diversité des financements provenant de contrats avec les acteurs locaux, ainsi que l'augmentation des thèses Cifre, attestent de la qualité des interactions avec le monde culturel, économique et social. EVS compte une quarantaine de contrats avec des collectivités territoriales (métropoles, région, PNR, PN), une vingtaine de contrats avec des partenariats du monde socio-économique (contrats de collaboration, de prestation, de R&D), et une dizaine de contrats financés par des associations ou fondations. Les 21 thèses Cifre représentent 8 % du total des thèses. En parallèle et en interne, EVS a mené une réflexion sur la dimension éthique de ses recherches (justice sociale, soutenabilité, démocratie), et sur la question de l'engagement et de l'intégrité scientifique en contexte partenarial.

EVS contribue au transfert de la recherche vers l'action publique. Plusieurs chercheurs d'EVS ont participé à la SATT PULSALYS (Société d'Accélération du transfert de Technologie), qui permet de transformer les découvertes scientifiques de chercheurs en opportunités économiques, via leur transfert aux entreprises. Ainsi deux projets au sein d'EVS en ont bénéficié : un projet sur le confort thermique dans les mobilités urbaines (U. Lyon 3) vers L&F EnviroConsulting et une application web pour analyser et communiquer sur la trajectoire socio-environnementale des territoires (CNRS) vers Chrono Terre. EVS contribue également à l'alimentation de bases de données environnementales interopérables, et à la rédaction de guides méthodologiques et d'outils d'aide à la décision (en collaboration avec les agences de l'eau, DREAL, EDF, CNR). EVS est aussi impliquée dans le prototypage et le transfert de compétences techniques en matière d'expérimentation en architecture (GAIA, Amaco, Grands ateliers), au sein d'un réseau scientifique et pédagogique du ministère de la Culture. Autour de la gestion de l'eau, EVS participe activement au groupe GRAIE, qui rassemble partenaires publics et privés et assure la coordination de cinq structures de recherche (ZABR, OHM-VR, OSR, etc.). Les outils de géovisualisation réalisés par la plateforme ISIG en libre accès permettent la diffusion des données de la recherche.

L'unité est fortement sollicitée pour des expertises dans différents domaines, notamment liés à l'aménagement (économie résidentielle, bien-être des territoires ruraux, résilience des territoires alpins, etc.), à l'habitat et au logement (procédés plus durables, recherche industrielle, thèses Cifre), à l'environnement (auprès d'instances nationales comme le CNPN, les conseils scientifiques d'aires protégées), à la gestion de l'eau et la restauration des cours d'eau en collaboration étroite avec de nombreux organismes et enfin au monde socio-éducatif (projet TAPLA de recherche-action avec thèse Cifre).

EVS se soucie du transfert des connaissances vers un large public. 34 interventions à Radio France (à l'exclusion des antennes locales) et de nombreuses contributions dans des revues à destination des professionnels (architectes, collectivités territoriales, etc.) et du grand public (dans plus d'une douzaine de journaux nationaux ou régionaux) témoignent d'une participation forte au transfert de connaissances vers un large public. Les recherches sont relayées par différents dispositifs de médiation, comme Pop'Sciences, la Boutique des Sciences ou lors de la Fête de la Science. Participer à la création de l'association Cité Anthropocène (dans le sillage de l'École urbaine de Lyon) aura été remarquable pour la mobilisation conjointe des sociétés et des sciences face aux enjeux du changement global. EVS innove avec le media sonore pour toucher un public élargi. Le comité relève aussi son implication au Festival international de Géographie de Saint-Dié avec son pilotage scientifique en 2024 autour de la question des « terres ».

La plateforme 2VS (Veille et Valorisation Scientifique), reconfigurée et pilotée à mi-temps par un IE nouvellement recruté, participe à la diffusion des productions scientifiques des membres du laboratoire (dont la publication en anglais de leurs écrits, renforcée durant ce mandat) et donne accès à ces savoirs par le biais de différentes actions scientifiques et culturelles (festivals, rencontres, podcasts, entretiens, tables rondes, newsletter, etc.). Sa présence est active sur les réseaux sociaux depuis 2024 : des articles et l'actualité du laboratoire au fil de l'eau y sont déposés quotidiennement. L'essor de cette plateforme 2VS a ainsi contribué à accroître l'aire d'influence du laboratoire et à assurer une veille sur les dynamiques de changement entre environnement ville et société. Cette plateforme est un organe efficace de mise en visibilité et de mise en relations au sein et hors d'EVS.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Compte tenu de la taille d'EVS, une sous-dotation en personnel (1/2 ETP pour assurer son fonctionnement) pour sa plateforme de valorisation et de veille scientifique peut laisser craindre une surcharge de travail.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La projection d'EVS dans l'avenir est présentée en continuité des deux précédents contrats, avec le maintien d'une structuration par ateliers thématiques et plateformes. L'atelier « Données, spatialisation, méthodes », issu de l'ancien atelier « Spatialités numériques et géomatique », dont on pouvait interroger le lien avec la plateforme ISIG, a très bien été explicité lors de la visite.

Un point fort consiste dans le co-portage de chaque atelier par des collègues relevant d'au moins trois tutelles différentes.

Le dispositif « interstices » d'amorçage de projet de recherche est maintenu du fait de son succès, tout comme le dispositif d'ateliers d'écriture « hors les murs ».

L'orientation générale est donnée par trois chantiers théoriques : 1/ changement global, 2/ territoires, flux, matières et 3/ inégalités. Les thématiques urbaines apparaissent en retrait alors qu'elles sont très présentes dans le bilan. De même la recherche sur les hydrosystèmes fluviaux, malgré son excellence, est peu visible dans le texte de la trajectoire.

La création d'un nouvel espace de réflexion, dit d'incubation, est annoncée, dont trois espaces théoriques, qui mettent en avant des approches critiques (décoloniales, du capitalisme et de l'espace et du territoire) et un espace de réflexion qui interroge le continuum recherche-conception. L'affirmation de ces approches ainsi que le positionnement théorique de l'unité la rapprochent beaucoup plus des unités CNRS-SHS que des unités CNRS-EE, si bien que le comité a cherché à faire expliciter par l'unité le positionnement de son projet par rapport aux politiques de ces deux instituts du CNRS. Les échanges au sein des huis clos avec les tutelles, puis avec la future direction ont confirmé le maintien du fort ancrage de l'unité au sein de CNRS Écologie et Environnement.

En travaillant à une recherche « avec et pour la société », EVS répond aux politiques portées par ses tutelles. L'UMR ambitionne de pérenniser la culture mise en place au précédent quinquennal : « faire laboratoire » à partir de différents dispositifs ; porter des recherches collectives sur des objets clefs, en conservant les objectifs de formations de master et de doctorat ; maintenir ses ateliers associés aux trois plateformes existantes, et le comité soutient EVS dans l'ensemble de ces actions.

EVS ambitionne également d'accroître l'internationalisation de ses recherches (par les dispositifs CNRS et favorisant les mobilités de recherche par exemple).

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Le comité recommande de mieux rendre visibles les collaborations internes entre collègues d'établissements différents.

Le comité recommande à l'unité de donner, dans sa communication vers l'extérieur, une meilleure visibilité des participants et de leur production scientifique aux différents ateliers de recherche.

Le comité encourage EVS à poursuivre son effort d'organisation et de communication internes entre ses différentes catégories de personnels et entre ses différents sites géographiques.

Le comité encourage EVS à communiquer sur les mesures prises à la suite de son BGES, qui pourraient inspirer d'autres unités.

Le comité attire l'attention sur la nécessité d'une amélioration de la gestion des contrats du côté de la Délégation régionale du CNRS. Du côté du ministère de la Culture, le comité recommande l'attribution d'un nombre adéquat d'ETP de décharges de recherche pour soutenir l'activité scientifique des enseignants-chercheurs de l'ENSA.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Le comité recommande à EVS de mettre en valeur sa contribution théorique et empirique, notamment dans le domaine de la géographie physique et de l'environnement.

Le comité encourage vivement EVS à mieux mettre en avant ses résultats scientifiques majeurs, en différenciant plus les domaines qui constituent ses principales forces de recherche et ceux qui sont plus émergents et exploratoires.

Le comité recommande à EVS de rendre plus visibles son positionnement et son rayonnement nationaux.

Le comité recommande de clarifier la contribution de chaque atelier à la production scientifique de l'UMR.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Le comité encourage EVS à poursuivre dans la direction impulsée au cours de ses derniers contrats, dans le sens d'un équilibre fort entre contractualisation et expertise auprès du monde socio-économique et participation au transfert de connaissances vers un large public.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 3 février 2026 à 8h45

Fin : 3 février 2026 à 17h00

Entretiens réalisés en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h45-09 h00	Accueil du comité sur place, site Lyon 3/ComuE de Lyon, Grand Amphi UDL, 90 rue Pasteur dans le 7 ^{ème}
09h00-09 h30	Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
09h30-11 h00	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche
11h00-11 h15	Pause
11h15-12 h00	Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles
12h00-12 h30	Visite des locaux de l'unité
12h30-13 h30	Pause déjeuner (plateaux-repas dans une salle isolée pour le comité)
13h30-14 h00	Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires
14h00-14 h30	Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants
14h30-15 h00	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche
15h00-15 h15	Pause
15h15-16 h00	Entretien à huis clos avec les membres du conseil de laboratoire
16h00-16 h30	Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
16h30-17 h00	Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique Hcéres
17h00	Fin de la journée d'entretiens

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Monsieur le Président de l'Université Jean
Moulin Lyon 3

À l'attention de Madame la Présidente
du HCERES

Lyon, le 25 mars 2026

**Objet : HCERES – Rapport d'évaluation - DER-PUR270025626 - EVS – UMR 5600 –
Environnement, ville et société - Observations de portée générale**

Affaire suivie par :
Monsieur David Deroussin
Vice-Président de la
Commission Recherche
david.deroussin@univ-lyon3.fr

L'Université Lyon 3 remercie vivement les membres du Comité pour leur travail
d'analyse et pour leurs recommandations.

Dans un premier temps, les observations émises par les tutelles de l'unité
s'énoncent comme suit.

Université Lyon 3 :

S'agissant des questions d'éthique de la recherche et de science ouverte,
l'université Lyon 3 offre des occasions de formation et d'échange qui ne se
limitent pas aux doctorants mais qui concernent l'ensemble des personnels Lyon
3 de l'unité (par exemple, la journée des encadrants de décembre).

Par ailleurs, le point de vigilance noté par le comité s'agissant de la valorisation
des recherches conduites au sein de l'unité pourra sans doute trouver une issue
favorable par le recrutement sur concours à la DRED d'un personnel de
catégorie A en qualité de chargé de communication et de médiation.

Université Lyon 2 :

L'Université Lumière Lyon 2 remercie les membres du Comité pour leur travail
d'analyse et leur rapport, et n'a pas d'observation de portée générale à
formuler.

INSA Lyon :

L'INSA Lyon n'appelle pas de corrections d'erreurs factuelles, ni d'observation
de portée générale de la part de l'INSA Lyon.

Université Saint-Etienne :

L'UJM remercie le comité pour son évaluation précise, qui reconnaît la
dynamique scientifique structurante de l'UMR EVS, et pour ses
recommandations. Elle n'a pas d'observation à formuler.

ENTPE :

L'ENTPE n'a pas d'observation et remercie le Comité pour la qualité des
échanges et du rapport d'évaluation, les analyses et recommandations
permettront à EVS, avec l'accompagnement de ses tutelles, de poursuivre et
renforcer sa belle dynamique scientifique.

**Direction de la Recherche et
des Etudes Doctorales**

📍 **ADRESSE GÉOGRAPHIQUE**

15 quai Claude Bernard
Lyon 7^e

📞 **+33 (0)4 78 78 74 31**

WWW.UNIV-LYON3.FR

✉ **ADRESSE POSTALE**

**Direction de la Recherche et des
Etudes Doctorales**
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

ENS Lyon :

L'ENS Lyon n'a pas d'observation à formuler et remercie le Comité.

À ce jour, l'Université Lyon 3 n'a reçu aucune observation de portée générale ni correction d'erreur factuelle de la part des autres tutelles de l'unité.

Dans un second temps, l'unité souhaite porter à la connaissance du comité les points suivants :

Concernant la formation dans le domaine de l'éthique et de la science ouverte, des interventions récurrentes lors des assemblées générales et de séances plénières lors des journées de l'unité ont permis l'information de tous. De même, des formations sont proposées chaque année à tous les membres de l'unité. Une attention particulière est portée à ces deux questions, le chantier n'est cependant jamais terminé.

Concernant la recommandation de clarifier la contribution de chaque atelier à la production scientifique de l'unité : c'est techniquement impossible car l'unité est un laboratoire mono-équipe et notre collection Hal – SHS est donc à l'échelle du laboratoire et non des ateliers. De plus chaque membre peut participer à plusieurs ateliers.



Gilles BONNET

**Direction de la Recherche et
des Etudes Doctorales**

ADRESSE GÉOGRAPHIQUE

15 quai Claude Bernard
Lyon 7^e

+33 (0)4 78 78 74 31

WWW.UNIV-LYON3.FR

ADRESSE POSTALE

**Direction de la Recherche et des
Etudes Doctorales**
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

